

Archives départementales de Seine-et-Marne

— OUTIL — DÉFINITIONS

Définitions

- **Compte** (dit aussi « case » ou « folio ») : informations relatives aux parcelles / biens d'un même propriétaire dans une matrice cadastrale. Numéro de page contenant ces informations dans une matrice cadastrale.
- **Imposition par quotité** : imposition qui exige d'un territoire une somme globale, sans tenir compte de sa répartition sur les personnes.
- **Imposition par répartition** : imposition qui tient compte de la valeur locative de chaque parcelle et des revenus de chaque propriétaire.
- **Matrice cadastrale** : liste de l'ensemble des parcelles d'un propriétaire imposable.
- **Matrice mécanographique** : matrice réalisée par procédés mécaniques.